

<http://www.snetap-fsu.fr/Presse-l-EAP-d-Aquitaine.html>



Presse : l'EAP d'Aquitaine

- En Région -

Date de mise en ligne : vendredi 23 septembre 2011

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Une double page est parue jeudi 16 septembre dans le journal du [MODEF](#) Landes hebdo à propos de la rentrée dans l'[EAP](#) en Aquitaine.

L'action initiée par le Comité de Défense et de développement de l'[EAP](#) a reçu le soutien de :

- Des parents d'élèves de la [FCPE](#).
- D'une représentante d'Europe-Écologie-Les verts.
- De Maryline Beyris, Conseillère Régionale
- D'Henri Emmanuelli, député et Président du Conseil Général.

COUP DE PROJECTEUR

Enseignement agricole L'ÉDUCATION SOUMISE (ELLE AUSSI) AUX RESTRICTIONS

Lundi 5 septembre, devant le portail du lycée agricole de Mugron, un comité d'accueil réunissant plusieurs composantes citoyennes (syndicale, associative et politique) attirait l'attention des parents d'élèves sur la lente mais récurrente dégradation des conditions dans l'enseignement agricole (comme ailleurs). Cette action s'inscrit dans une démarche de défense de l'enseignement public agricole engagée à l'échelle nationale.

L'ÉDUCATION ASSÉCHÉE
L'enseignement agricole public connaît depuis 5 ans une situation particulièrement dégradée. Cette rentrée ne fait pas exception. Lors du vote du budget 2011 de l'État, en décembre dernier, 145 emplois ont été supprimés, dont les 2/3 dans l'enseignement public alors qu'il ne représente qu'un tiers du total des élèves en formation agricole (public et privé).
Pour réduire la voilure, plusieurs mesures ont été prises. Exemple, le plafonnement des effectifs. Une classe ne pourra inscrire plus de 24 élèves. Les candidats en « surnombre » devront trouver une autre solution, le privé peut-être...
Exemple, de nouveaux dispositifs d'accompagnement des élèves comme le tutorat ne peuvent être mis en œuvre.
Exemple, le regroupement de deux classes différentes pour une partie des enseignements.
Toutefois, pour cette rentrée, grâce à la mobilisation, la proposition initiale d'une classe de 41 élèves de terminale en agroéquipement a été revue par la DRAAF et un écoulement a été obtenu.

REGARDS CONVERGENTS
« Je ne voulais pas faire d'heures supplémentaires, mais pour assurer les enseignements dus aux élèves, avec mes collègues, nous les avons acceptées » témoigne un enseignant du syndicat Snetap-Fsu. En effet, bien que le nombre d'heures supplémentaires justifie la création de postes, le ministère refuse d'ouvrir, préférant recourir aux heures supplémentaires et aux vacations (emplois précaires).
Prenant l'exemple du travail en équipe, la FCPE (fédération de parents d'élèves) explique que la précarisation des personnels a des incidences sur la qualité de la formation des élèves.
« La Région met les moyens nécessaires en investissement et fonctionnement pour de bonnes conditions de travail des élèves mais nous regrettons que l'État ne fasse pas de même » déclare Maryline BEYRIS, conseillère régionale et présidente de l'ÉPLEFPA des Landes. À ses yeux, l'enseignement agricole public est investi d'une mission spécifique dans le domaine agricole et se doit d'apporter une formation de qualité aux futurs agriculteurs et agents qui travailleront à leurs côtés.
Une représentante de Europe-écologie-les verts a dénoncé le processus de marchandisation de l'éducation, en œuvre derrière cette politique.
Plus tôt, Henri EMMANUELLI, député et président du Conseil général, était venu apporter son soutien à cette initiative, avant de partir inaugurer le nouveau collège Saint-Paulois.

Pour découvrir l'article dans son ensemble, cliquez sur le document PDF ci-dessous :

